



Municipalité de Clarenceville



PLAISIRS D'HIVER



SAMEDI 22 FÉVRIER | SATURDAY FEBRUARY 22
PARC DES LOISIRS | 1, RUE TOURANGEAU
10 H À 15 H | 10 AM TO 3 PM

BALLE-MOLLE, HOCKEY, JEUX GONFLABLES, BRASERO
SOUPE, COLLATIONS ET BREUVAGES CHAUDS

SOFTBALL, HOCKEY, INFLATABLE GAMES, BRAZIER
SOUP, SNACKS AND HOT BEVERAGES



PLAISIRS
PLEIN LA MONTRÉGIE, ACTIVE DE NATURE
AIR

RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC
LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE
GRÂCE À UNE AIDE FINANCIÈRE DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DANS
LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE
FINANCIÈRE AUX INITIATIVES
LOCALES ET RÉGIONALES EN
MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

1350, CHEMIN MIDDLE | ☎ 450 294-2464 | 📠 450 294-2016

✉ INFO@CLARENCEVILLE.QC.CA | CLARENCEVILLE.QC.CA | 📺

N° 2025-27
Février

SOMMAIRE

SUMMARY

Mot du maire	2	Word from the mayor	2
Omnivigil—Alertes	3	Omnivigil-Alert	3
Loisirs	4	Leisure	4
Sécurité civile	5	Civil safety	5
Urbanisme	6	Urban planning	6

Prochaines séances :
4 mars et 1er avril à 20 h
Prochain paiement de taxes : 27 mars 2025

Next council meetings :
March 4th and April 1st at 8 pm
Next tax payment : March 27th 2025

MOT DU MAIRE WORD FROM THE MAYOR

Chères citoyennes et chers citoyens,

L'hiver continue de nous offrir de belles journées et, comme le prévoit le dicton, nous pourrions voir le printemps pointer le bout de son nez sous peu. Mais avant cela, pourquoi ne pas profiter des joies de l'hiver ? Je vous invite à venir participer à notre activité **Plaisirs d'hiver** qui se tiendra le 22 février. C'est l'occasion parfaite pour petits et grands de s'amuser dehors et de savourer les plaisirs de la saison froide.

Le projet de l'eau progresse également. Les soumissions pour ce projet ont été reçues et sont désormais entre les mains du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), qui sélectionnera l'entrepreneur en charge des travaux. Une fois les coûts établis par le MAMH, nous organiserons une consultation publique afin de vous informer et de recueillir vos avis sur cette avancée cruciale pour notre communauté.

Je vous invite aussi chaleureusement à notre Café du maire, qui se tiendra le 20 mars 2025. Ce sera un excellent moment pour venir échanger sur différents sujets qui vous préoccupent et qui vous tiennent à cœur. Votre participation est toujours précieuse, et j'ai hâte de partager ce moment convivial avec vous.

Je vous souhaite une belle fin d'hiver et j'ai hâte de vous retrouver lors de ces événements!

Serge Beaudoin
Maire

Dear citizens,

Winter continues to offer us beautiful days, and as the saying goes, we might soon see spring peek its head around the corner. But before that, why not enjoy the joys of winter? I invite you to join us for our **Winter Festivities** event on February 22. It's the perfect opportunity for both young and old to have fun outdoors and make the most of the cold season.

The water project is also progressing well. The bids for the project have been received and are now in the hands of the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH), which will select the contractor responsible for the work. Once the costs are determined by the MAMH, we will organize a public consultation to inform you and gather your feedback on this important step for our community.

I also warmly invite you to our Mayor's Coffee on March 20, 2025. This will be an excellent opportunity to come and discuss various topics that concern you and are close to your heart. Your participation is always valuable, and I look forward to sharing this time with you.

I wish you a wonderful end to winter, and I look forward to seeing you at these upcoming events.

Serge Beaudoin
Mayor



SOIRÉE-RENCONTRE AVEC LE MAIRE
le jeudi 20 mars de 19 h à 21 h
au Centre communautaire

Venez échanger de sujets qui vous préoccupent et vous tiennent à cœur!

EVENING MEETING WITH THE MAYOR
on Thursday March 20th from 7 to 9 p.m.
at the community center

Come and share your thoughts and concerns!

Suppression du bulletin municipal papier **Elimination of paper municipal newsletter**

Dès le mois d'août, le bulletin municipal ne sera partagé qu'en format électronique afin de diminuer les coûts et la charge environnementale.

Si vous désirez continuer d'obtenir la version papier par la poste, veuillez nous faire parvenir votre adresse au contact ci-dessous.

Starting in August, the municipal newsletter will be shared in electronic format only, to reduce costs and the environmental burden.

If you would like to continue receiving the paper version by mail, please send your address to the contact below.

dga@clarenceville.qc.ca
450 294-2464 poste / ext 1070

NOUVELLES EN BREF DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL NEWS IN BRIEF FROM YOUR MUNICIPAL COUNCIL

Lors de l'assemblée ordinaire du 4 février, le conseil municipal :

- ⇒ A adopté une résolution afin de demander aux différentes parties politiques d'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour l'ensemble des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance, afin que les clients des services cellulaires puissent bénéficier de la couverture des sites cellulaires dans la région où ils se trouvent ;
- ⇒ A adopté les dérogations mineures DM-2025-01 : Rue Forest et DM-2025-02 : 2304, Rue des Cèdres ;
- ⇒ A procédé à l'embauche officielle de 2 nouveaux premiers répondants, soit Mme Sonia Audet et M. Olivier Simon ;
- ⇒ A renouvelé le mandat de la firme GPH inc. pour l'offre de services d'un chargé de projet et d'assistance dans le cadre de l'agrandissement du garage municipal et de l'aménagement du sous-sol de l'Hôtel de Ville ;
- ⇒ A renouvelé le contrat de travail du directeur technique, M. Jean-François Gargano, et a confirmé la permanence de la directrice générale adjointe, Mme Chantal Bergeron.

At the regular meeting on February 4, the municipal council:

- ⇒ Adopted a resolution requesting that the various political parties include in their electoral platform for the next federal election the requirement for all cellular service providers to establish roaming agreements, so that cellular service clients can benefit from cellular coverage in the region where they are located;
- ⇒ Approved the minor variances DM-2025-01: Forest Street and DM-2025-02: 2304, Cèdres Street;
- ⇒ Officially hired 2 new first responders, namely Ms. Sonia Audet and Mr. Olivier Simon;
- ⇒ Renewed the mandate of the firm GPH Inc. for the provision of project manager services and assistance with the expansion of the municipal garage and the development of the basement at City Hall;
- ⇒ Renewed the employment contract of the technical director, Mr. Jean-François Gargano, and confirmed the permanent status of the assistant general director, Ms. Chantal Bergeron.

ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS ADMINISTRATION AND COMMUNICATIONS



RECEVEZ DES ALERTES EN TEMPS RÉEL - INSCRIVEZ-VOUS À OMNIVIGIL, L'AUTOMATE D'APPELS INTELLIGENT DE COMMUNICATION ET D'ALERTE

Ce système nous permet de prendre contact avec vous rapidement et efficacement pour vous informer selon votre choix, en français, en anglais, par téléphone, texto et/ou courriel de toute (avis de travaux majeurs, avis d'ébullition, coupure d'eau, avis d'évacuation, mise à l'abri, etc.)

Rendez-vous sur clarenceville.qc.ca pour vous inscrire. C'est rapide, facile et efficace!

Restez branché à votre municipalité!

RECEIVE REAL-TIME ALERTS - SIGN UP FOR OMNIVIGIL, THE INTELLIGENT COMMUNICATION AND ALERTING SYSTEM

This system allows us to contact you quickly and efficiently to inform you of any emergency such as a major construction notice, boil water notice, water shut-off, evacuation notice, sheltering notice, etc. in English or French, by phone, text message or email.

Go to clarenceville.qc.ca to register.

It's fast, easy and efficient!

Stay connected to your municipality!

10 ANS D'IMPLICATION!

Le 4 février dernier, le conseil municipal a félicité M. Karl Loyer pour ses 10 ans de travail à la Municipalité de Clarenceville. M. Loyer, a été engagé comme col bleu par la Municipalité en janvier 2015.

10 YEARS OF INVOLVEMENTS!

On February 4th, the Municipal Council congratulated Karl Loyer on 10 years of service with the Municipality of Clarenceville. Mr. Loyer was hired as a blue-collar worker by the Municipality in January 2015.

Félicitations! Congratulations!

LOISIRS ET CULTURE LEISURE AND CULTURE

PLAISIRS D'HIVER

C'est le retour des festivités d'hiver à Clarenceville! L'activité Plaisirs d'hiver se tiendra le samedi 22 février prochain au Parc des Loisirs.

Au menu, jeux gonflables, balle-molle d'hiver, hockey sur neige, défi château de neige, brasero, saucisses et guimauves, breuvages chauds ainsi que glissade sur neige. L'Église Alliance de Noyan fera à nouveau des heureux avec son service de soupe. Toutes les activités sont offertes gratuitement. Habillez-vous chaudement et venez nous rejoindre de 10 h à 15 h.



Plaisirs d'hiver a été réalisé en partenariat avec Loisir et Sport Montérégie grâce à une aide financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique.

SEMAINE DE RELÂCHE

Dans le cadre de la semaine de relâche, le service des loisirs offre deux activités familiales gratuites! Inscriptions obligatoires | Places limitées loisirs@clarenceville.qc.ca ou au 450 294-2464 poste 1041

Atelier de pâte à sel | Jeudi 6 mars de 10 h à 12 h au Centre communautaire

Cet atelier libre permettra aux parents et aux enfants de concocter ensemble de la pâte à sel. Des modèles prêts à peindre seront également disponibles. Repartez avec vos créations, prêts pour la cuisson! *Activité en partenariat avec l'Étoile, organisme de pédiatrie sociale.*



Sortie au refuge L'Arche de Zoé | Vendredi 7 mars 13 h à 16 h à l'Hôtel de ville

Inscrivez-vous à cette sortie familiale au refuge pour animaux sauvages et de ferme, situé à Saint-Blaise. Une activité éducative et enrichissante! Un transport en autobus se fera dès 13h à l'Hôtel de ville de Clarenceville, situé au 1350 chemin Middle. Retour prévu à 16h. Veuillez vous inscrire et prévoir des vêtements adaptés. 40 places disponibles. *Cette activité est offerte gratuitement grâce au soutien de Mme Audrey Bogemans, députée d'Iberville.*

FÊTES DE PÂQUES

Le service des loisirs est en préparation de la prochaine fête de Pâques! Chasse aux cocos, maquillage, artisanat, tirage et la visite d'un kiosque d'ÉducaZoo pour le grand bonheur des enfants! Rendez-vous le samedi 19 avril au Centre communautaire de 10 h à 15 h.

WINTER FESTIVITIES

Winter festivities are back in Clarenceville! Plaisirs d'hiver will be held on Saturday, February 22 at Parc des Loisirs. On the menu: inflatable games, winter softball, snow field hockey, snow castle challenge, brazier, sausages and marshmallows, hot beverages and snow sliding. The Alliance Church of Noyan will once again delight us with its soup service. All activities are free of charge. Dress warmly and join us from 10 a.m. to 3 p.m.

SPRING BREAK

As part of Spring Break, the recreation department is offering two free family activities! Registration required | Places limited loisirs@clarenceville.qc.ca or 450 294-2464 ext. 1041

Salt dough workshop | Thursday, March 6, 10 a.m. to 12 p.m. at the Community Center

This free workshop will enable parents and children to make salt dough together. Ready-to-paint models will also be available. Leave with your creations, ready for baking! *Activity in partnership with l'Étoile, a social pediatrics organization.*



Visit to the L'Arche de Zoé shelter | Friday, March 7 1 to 4 p.m. at City Hall

Sign up for this family outing to the wild and farm animal shelter in Saint-Blaise. An educational and enriching activity! Bus pick-up at 1 p.m. at Clarenceville Town Hall, 1350 chemin Middle. Return at 4 p.m. Please register and bring appropriate clothing. 40 places available. *This activity is offered free of charge thanks to the support of Audrey Bogemans, Députée d'Iberville.*



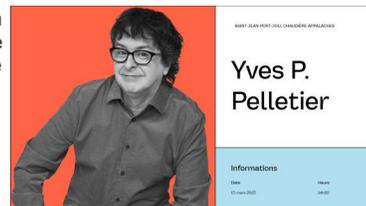
EASTER FESTIVITIES

The Recreation Department is gearing up for the next Easter festivities! An egg hunt, face painting, arts and crafts, a draw and a visit from an ÉducaZoo kiosk will thrill the kids! See you on Saturday, April 19 at the Community Centre from 10 a.m. to 3 p.m.



ATELIERS D'ÉCRITURE LETTRES ATTACHÉES

Lettres attachées est un programme unique d'ateliers interactifs offerts dans les bibliothèques du Québec. Un auteur est invité chaque mois en entrevue, suivi d'exercices d'écriture adapté au style d'écriture respectif de chaque auteur. Les ateliers sont retransmis virtuellement dans les bibliothèques publiques. La Bibliothèque de Clarenceville vous invite donc à assister aux prochains ateliers retransmis virtuellement dans nos locaux :
Samedi 15 février de 14 h à 16 h : Alain Farah, auteur
Samedi 15 mars de 14 h à 16 h : Yves P. Pelletier, auteur, comédien, réalisateur



CONCOURS FÉVRIER MOIS COUP DE CŒUR

En février, on tombe en amour! Sous le thème février mois Coup de cœur, les usagers de la bibliothèque sont invités à découvrir les coups de cœur des bénévoles ainsi qu'à partager leurs coups de cœur littéraires. Inscrivez votre recommandation et courez la chance de remporter un certificat cadeau de 50 \$ chez Librairie Moderne.



LETTRES ATTACHÉES WRITING WORKSHOPS

Lettres attachées is a unique program of interactive workshops offered in libraries across Quebec. Each month, an author is invited for an interview, followed by writing exercises adapted to each author's writing style. The workshops are broadcast virtually in public libraries. The Clarenceville Library invites you to attend the next workshops to be broadcast virtually in our premises:
Saturday, February 15, 2 - 4 pm: Alain Farah, author
Saturday, March 15, 2 - 4pm: Yves P. Pelletier, author, actor, director

CONTEST FEBRUARY CRUSH MONTH

In February, we fall in love! Under the theme of February's Coup de cœur month, library users are invited to discover the favorites of our volunteers and share their literary favorites. Enter your recommendation for a chance to win a \$ 50 gift certificate to Librairie Moderne.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE CIVIL AND FIRE SAFETY

INCENDIE À LA MAISON

La majorité des incendies sont déclenchés par une erreur humaine. Vous êtes donc le premier responsable de la prévention incendie à la maison. Poser les bons gestes peut sauver des vies.

Que faire avant

En cas d'incendie, le feu et la fumée pourraient vous piéger en seulement 3 minutes.

Pour être prêt à réagir rapidement, posez dès maintenant ces **2 gestes** :

- Installez au moins 1 avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol, et vérifiez régulièrement leur fonctionnement, minimalement aux changements d'heure.
- Préparez votre plan d'évacuation d'urgence et procédez à un exercice d'évacuation, au moins 2 fois par année, lors de la vérification du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée.

Consultez les différents conseils de prévention incendie pour protéger votre famille au quotidien sur le site web :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie>

Que faire pendant

Sortez immédiatement en suivant votre plan d'évacuation.
Si possible, fermez les portes derrière vous.

Si une porte fermée est chaude (ou sa poignée), bloquez le bas de la porte avec un drap ou une serviette et trouvez une autre sortie, par exemple une fenêtre.

Marchez à quatre pattes sous la fumée.

Rendez-vous au point de rassemblement.

Composez le 911.

Ne retournez jamais à l'intérieur, même pour sauver une personne ou un animal ou pour récupérer des effets personnels.



HOUSES FIRES

Human error causes most fires. You are primarily responsible for fire prevention in the home. Taking the right steps can save lives.



What to do before

The flames and smoke from a fire could trap you in only three minutes.

To be ready to act quickly, immediately take these two steps:

- Install at least one smoke detector per floor, including the basement, and regularly check their operation, at least twice a year when the time changes.
- Prepare your emergency evacuation plan and carry out an evacuation drill.

Consult the fire prevention tips to ensure your family's day-to-day protection on the web site: <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie>

What to do during

Immediately leave the house following your evacuation plan. If possible, close the doors behind you.

If a door or doorknob is hot, block the bottom of the door with a sheet or towel and find another exit such as a window.

Crawl on your hands and knees under the smoke.

Go to the assembly point.

Call 911.

Never go back inside, even to save a person or an animal or to recover personal effects.



RÈGLEMENTATION SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Saviez-vous qu'à partir du 30 septembre 2025, toutes les piscines devront être conformes aux normes de sécurité ?

Afin de limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors sol, creusées ou même démontables (gonflables ou autres), peu importe leur date d'installation. Les propriétaires de piscines ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre leurs installations aux normes. Cette date limite concerne également les piscines installées avant le 1er novembre 2010, qui étaient auparavant exemptées.

Consultez le règlement provincial concernant les mesures de sécurité requises : **S-3.1.02, r. 1 - Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.**

Si votre installation ne respecte pas la réglementation, vous devrez procéder aux modifications nécessaires en demandant les permis requis auprès de la Municipalité. Anticipez les délais nécessaires pour obtenir les permis et garantir la conformité de votre installation de clôture avant la date limite.

Une inspection complète du territoire sera effectuée cet été par le Directeur Technique et son adjoint afin de vérifier les piscines et les dispositifs de sécurité.

Liens utiles :

- Demander un permis pour mettre mes installations aux normes sur le site web de la municipalité : www.clarenceville.qc.ca
- Visiter le site du gouvernement du Québec : www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine

Anticipez vos demandes de permis

Dans la même optique, si vous avez des projets d'aménagement ou de construction pour le printemps ou l'été prochain, nous vous encourageons à vous informer dès maintenant sur la réglementation applicable en contactant notre Directeur Technique. Vous serez ainsi prêt à démarrer vos projets dès que possible ! Pour le joindre, écrivez-lui à l'adresse : inspecteur@clarenceville.qc.ca



REGULATIONS ON RESIDENTIAL POOL SAFETY

Did you know that starting from September 30, 2025, all pools must comply with safety standards?

To limit young children's access, rules apply to all outdoor residential pools capable of holding 60 cm (about 24 inches) of water or more, whether they are above-ground, in-ground, or even removable (inflatable or other types), regardless of their installation date. Pool owners have until September 30, 2025, to bring their installations into compliance. This deadline also applies to pools installed before November 1, 2010, which were previously exempt.

Consult the provincial regulation concerning required safety measures: **S-3.1.02, r. 1 - Residential Pool Safety Regulations.**

If your installation does not comply with the regulations, you will need to make the necessary modifications by applying for the required permits from the Municipality. Plan ahead to ensure you receive the permits in time and guarantee your fence installation complies before the deadline.

A complete inspection of the area will be conducted this summer by the Technical Director and his assistant to check pools and safety devices.

Useful Links:

- Request a permit to bring my installations into compliance on the municipal website: www.clarenceville.qc.ca
- Visit the Government of Quebec website: www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine

Plan Ahead for Your Permit Requests

In the same vein, if you have landscaping or construction projects for the upcoming spring or summer, we encourage you to inquire now about the applicable regulations by contacting our Technical Director. This way, you'll be ready to start your projects as soon as possible! To contact him, email: inspecteur@clarenceville.qc.ca



CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS. C'EST TOUT.

En janvier 2025 s'est amorcée la modernisation de la collecte sélective partout dans la province. Peu de changements entraîneront des répercussions sur le quotidien des citoyens.

1. Graduellement, le bac de récupération complètement bleu fera son apparition. Les bacs actuels, gris avec un couvercle bleu, demeurent conformes et seront réparés en cas de bris de roues ou de couvercle. Les bacs bleus seront livrés aux nouvelles résidences et pour remplacer les bacs non réparables.
2. Dorénavant, une seule question à se poser avant de mettre un produit au bac de récupération : Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Si la réponse est oui, ça va dans le bac!

Faire notre part pour le succès de la collecte sélective (matières recyclables), c'est mettre en place de bonnes habitudes en lien avec notre bac de récupération.

Comment faire?

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage. Par exemple, on retire le sac de la boîte de biscuits.
- Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

Pour plus d'informations : compo.qc.ca/recycler

ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNE

Depuis le 1er novembre 2024, une réforme du système de consigne a été mise en œuvre afin de maximiser la récupération et de renforcer le recyclage durable au Québec. La première phase a introduit plusieurs nouveautés :

- Tous les contenants en aluminium (de 100 ml à 2 l) sont désormais consignés, y compris les petites canettes de boissons diverses.
- Le montant de la consigne a doublé pour la plupart des contenants, passant à 10 cents pour l'aluminium et le plastique, et à 25 cents pour certaines bouteilles en verre (500 ml à 2 l).
- Les détaillants ayant une superficie de vente de plus de 375 m² sont maintenant tenus d'accepter les retours, tandis que les commerces plus petits en sont exemptés.

La deuxième phase de la réforme, prévue pour le 1er mars 2025, élargira la consigne à tous les contenants de 100 ml à 2 l, incluant les contenants multicouches (cartons de lait et boîtes à jus), en plastique (bouteilles d'eau) et en verre (bouteilles de vin).

Pour connaître les lieux de dépôt près de chez vous : consignaction.ca/carte-des-lieux-de-retour/



CONTAINERS, PACKAGING, PRINTED. THAT'S IT.

Since January 2025, the province has been modernizing selective collection throughout the province. Few changes will have an impact on the daily lives of citizens.

1. Gradually, the completely blue recovery bin will appear. Current bins, gray with a blue lid, remain compliant and will be repaired in case of broken wheels or lid. The blue bins will be delivered to new residences and replace non-repairable bins.
2. From now on, there is only one question to ask before putting a product in the waste bin: Is it a container, packaging or print? If the answer is yes, it goes in the bin!

Helping to make the recycling collection a success is about building good habits in our waste bin.

How to do it?

- Empty and rinse containers lightly.
- Separate different materials from the same container or packaging. For example, remove the bag from the cookie box.
- Make dumplings with aluminum foil.

For more information: compo.qc.ca/recycler

THE DEPOSIT REFUND SYSTEM

The deposit on soft drink and beer containers has been well established in Quebec for nearly 40 years. This incentive allows for almost 100% of the containers returned to be recycled, reducing the consumption of raw materials used in new products such as clothing, street furniture and bicycles.

Since November 1, 2024, a reform of the deposit system has been implemented to maximize recovery and strengthen sustainable recycling in Quebec. The first phase introduced several new features:

- All aluminum containers (from 100 ml to 2 l) are now returned, including small cans of various beverages.
- The deposit has doubled for most containers, to 10 cents for aluminum and plastic, and 25 cents for some glass bottles (500 ml to 2 l).
- Retailers with sales areas of more than 375 m² are now required to accept returns, while smaller businesses are exempt.

The second phase of the reform, scheduled for March 1, 2025, will expand the deposit to all 100 ml containers to 2 l, including multi-layer containers (milk cartons and juice boxes), plastic (water bottles) and glass (wine bottles).

To find drop-off locations near you: consignaction.ca/carte-des-lieux-de-retour/

IDENTIFIER SON ANIMAL: UN GESTE ESSENTIEL!

L'identification de votre animal de compagnie est un geste de protection essentiel pour assurer sa sécurité et faciliter son retour à la maison en cas de fugue. Chaque année, de nombreux animaux se retrouvent dans des refuges, incapables de retrouver leurs propriétaires simplement parce qu'ils ne sont pas identifiés.

LA LICENCE MUNICIPALE : UN GAGE DE SÉCURITÉ

La licence municipale, sous la forme d'une médaille, est un moyen d'identification obligatoire pour tous les chiens et chats à Clarenceville. Chaque animal doit porter cette médaille en tout temps, à l'exception d'un chat portant une micropuce. La médaille comporte des informations permettant de relier l'animal à son propriétaire via un registre officiel. En cas de fugue, cette simple médaille peut accélérer considérablement le processus de retour de l'animal à son foyer, car les citoyens, tout comme les refuges ou les vétérinaires, peuvent facilement identifier à qui il appartient.

Si vous n'avez pas encore enregistré votre animal, il est important de le faire sans attendre. De plus, pour les propriétaires d'animaux déjà enregistrés, pensez à renouveler la licence afin de maintenir à jour les informations. Cette démarche, souvent négligée, est pourtant essentielle pour la sécurité de votre compagnon.

TARIFS ET PROCÉDURE

Pour vous procurer une licence ou pour la renouveler, vous pouvez vous connecter sur le site proanima.com

Elle est de 25 \$ pour un chien, gratuite pour un chat et renouvelable chaque année.

LA MICROPUCE : UNE IDENTIFICATION PERMANENTE

La micropuce constitue une solution d'identification permanente. Cette petite puce électronique, insérée sous la peau de l'animal, contient un numéro unique qui est relié aux coordonnées du propriétaire. La micropuce ne peut pas être perdue ou retirée. En cas de fugue, un vétérinaire ou un refuge peut scanner l'animal pour obtenir instantanément les informations du propriétaire.

Le micropuçage est particulièrement recommandé, car il constitue un filet de sécurité supplémentaire.

PROTÉGER SON ANIMAL, C'EST AGIR MAINTENANT

En identifiant correctement votre compagnon, vous rejoignez les 100% des propriétaires dont les animaux sont retrouvés grâce à une identification chez Proanima.

IDENTIFYING YOUR PET: AN ESSENTIAL STEP!

Identifying your pet is a crucial protective measure to ensure their safety and facilitate their return home if they get lost. Every year, many animals end up in shelters, unable to be reunited with their owners simply because they are not identified.

THE MUNICIPAL LICENSE: A GUARANTEE OF SAFETY

The municipal license, in the form of a tag, is a mandatory means of identification for all dogs and cats in Clarenceville. Every pet must wear this tag at all times, except for cats with a microchip. The tag contains information that links the pet to its owner through an official registry. In case of escape, this simple tag can significantly speed up the process of returning the pet home, as citizens, shelters, or veterinarians can easily identify the pet's owner. If you have not yet registered your pet, it is important to do so without delay. Also, for owners of already registered pets, remember to renew the license to keep the information up to date. This step, often overlooked, is essential for your pet's safety.

FEES AND PROCEDURE

To obtain or renew a license, you can visit proanima.com. The fee is \$25 for a dog, free for a cat, and renewable each year.

THE MICROCHIP: A PERMANENT IDENTIFICATION

The microchip is a permanent identification solution. This small electronic chip, inserted under the pet's skin, contains a unique number linked to the owner's contact information. The microchip cannot be lost or removed. In case of escape, a veterinarian or shelter can scan the animal to instantly retrieve the owner's information. Microchipping is highly recommended as it provides an extra layer of security.

PROTECTING YOUR PET MEANS TAKING ACTION NOW

By properly identifying your pet, you join the 100% of pet owners whose animals are found thanks to identification with Proanima.

Don't wait any longer to protect your pet and register them today on proanima.com. With these simple actions, you ensure a safer life for your four-legged companion and peace of mind for yourself.

